

douane normal, on conclut qu'il aurait ainsi réussi à mettre en une posture intenable toute personne qui, au Canada, s'efforce de maintenir la charpente économique du pays.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne veux pas interrompre mon très honorable ami...

Des MEMBRES: Assayez-vous!

Le très hon. MACKENZIE KING: J'espère qu'on ne considérera pas mon intervention comme une interruption; j'ai demandé la permission au premier ministre...

Des MEMBRES: Assayez-vous!

M. L'ORATEUR: Le premier ministre a parfaitement le droit de permettre une interruption. Je prie donc les députés des deux côtés de la Chambre de laisser le débat aux soins de ceux qui le conduisent.

Le très hon. M. BENNETT: Si le très honorable chef de l'opposition désire me poser une question, je le lui permets avec plaisir.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je veux faire remarquer que M. Burton n'est pas ici pour se défendre et que son nom a été lancé dans la discussion...

Le très hon. M. BENNETT: Par mon très honorable collègue.

Le très hon. MACKENZIE KING: ...ce soir, par le premier ministre, à propos de ses objections aux droits de douane. Si je ne fais erreur, M. Burton s'élevait contre les modifications apportées à l'évaluation de marchandises commandées antérieurement, mais non au sujet des commandes données après les changements apportés au tarif douanier.

Le très hon. M. BENNETT: Je parlais de la citation faite cet après-midi par le très honorable député. Il a lancé le nom de M. Burton dans la discussion, lisant un passage du discours prononcé par ce dernier devant les actionnaires de la compagnie. Il a tenté de faire croire au pays, par le moyen de cette déclaration de M. Burton, que le commerce est paralysé par suite de la décision que nous avons prise. Je réponds à cela: On a sans doute restreint les profits et, parce que nous lui avons nié le droit d'importer de Tchécoslovaquie et de l'Europe centrale des marchandises à 30c. au dollar, parce que nous avons indiqué que nous ne voulons pas laisser déséquilibrer le pays pour qu'il devienne une espèce de dépotoir pour ces produits, le chef de l'opposition nous a vertement critiqués.

Il serait peut-être bon de parler ici de ce qui a été dit de la balance favorable de notre commerce avec l'Angleterre. La Chambre son-

[Le très hon. M. Bennett.]

ge-t-elle que cette balance, loin de nous être favorable, est adverse? La balance susceptible de calcul est favorable, mais nous devons de grandes sommes d'argent à l'Angleterre, estimées à 148 millions de dollars par le professeur Taylor, de l'université McMaster. Il nous faut une balance favorable visible bien plus considérable pour dépasser la balance défavorable invisible. En d'autres termes, nous devons des millions et des millions de dollars en intérêts sur les emprunts: il faut payer cela. Nous devons du chef de notre dette nationale: il faut payer. Nous devons pour les transports maritimes et divers services: il faut payer. Il nous faut acheter moins que nous ne vendons pour équilibrer ces balances. Voici quelle est, réduite à sa plus simple expression, la règle bien connue: tout pays créancier doit importer plus qu'il n'exporte; et tout pays débiteur doit exporter plus qu'il n'importe. Le Canada, étant un pays emprunteur, devrait jouer le second rôle; notre grand voisin du sud, pays prêteur maintenant, devrait remplir un rôle tout différent. Mais il ne le fait pas; et c'est là un des grandes causes des difficultés actuelles dont souffre le commerce mondial. Cela, on peut l'établir par des preuves exactes. Les Etats-Unis ont avancé des millions de dollars à l'Amérique du Sud; les Etats-Unis sont devenus subitement le plus fort pays prêteur du monde entier, mais sans avoir l'immense expérience antérieure que possédait Londres, et en conséquence ils ont prêté en quelques années autant d'argent que l'Angleterre en avait avancé en un demi-siècle ou plus. Tout cela a provoqué des effets désastreux. Ces choses s'apprennent lentement: il n'est pas facile d'en comprendre tout le mécanisme. Donc lorsque les Etats-Unis ont maintenu des tarifs élevés afin d'assurer un excédent d'exportations sur le chiffre de leurs importations, bien que le pays fût prêteur, leurs prêts ont perdu toute valeur. Voilà la réponse quant à cela.

En présence de cette situation, nous avons fait les démarches que j'ai notées. Peu m'importe que l'on emploie ou non le terme "tarifs": en ce qui nous concerne, qu'on emploie l'expression que l'on voudra. La chose est sans importance: pour nous, l'important c'est d'avoir entre les mains des instruments qui nous permettent d'atteindre le but que j'ai indiqué. Nous ne voulons que cela. On se plaint que notre tarif est très élevé; que nous adoptons des décrets du conseil spécifiant certaines valeurs pour les fins de douane, lesquels décrets rendent très difficiles les opérations du marchand. Il m'est parvenu une lettre qui indique que l'on consent à faire un sacrifice. Une communication adressée non pas à moi personnellement, mais à un autre, disait: Malheureusement, je vois que ma propre entre-